



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**

Secrétariat général

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, session 2020

N° E2B43IGEESR

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, au titre de l'année 2020.

Monsieur CARPENTIER Michaël, ingénieur d'études hors classe, président, Rectorat de l'académie d'Orléans Tours, Tours.

Madame SROKA Thérèse, ingénieure de recherche hors classe, vice-présidente, Rectorat de l'académie de Strasbourg, Strasbourg.

Madame BENICHOUS Isabelle, ingénieure de recherche de 2ème classe, experte, Université d'Evry Val d'Essonne, Evry.

Monsieur DEMORGNY Olivier, ingénieur d'études hors classe, expert, Université d'Artois, Arras.

Monsieur GILLÉ Franck, ingénieur de recherche de 1ère classe, expert, Rectorat de l'académie de Normandie, Rouen.

Madame MOINDROT Laurence, ingénieure de recherche de 1ère classe, experte, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur BONNEGENT Sébastien, ingénieur d'études hors classe, Institut national des sciences appliquées de Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray.

Monsieur COUSIN Nicolas, ingénieur d'études de classe normale, Centrale Lille Institut, Villeneuve-d'Ascq.

Monsieur JORT Emanuel, ingénieur d'études hors classe, Université de Caen Normandie, Caen.

Monsieur LEHOUX Jean-Marc, ingénieur de recherche hors classe, Rectorat de l'académie de Normandie, Caen.

Monsieur LESAGE Sylvain, ingénieur de recherche de 2ème classe, Institut national des sciences appliquées de Centre Val de Loire, Bourges.

Madame THEVENIN Valérie, ingénieure de recherche hors classe, Université de technologie de Troyes, Troyes.

Madame LEGEMBLE Christine, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Institut national des sciences appliquées de Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray.

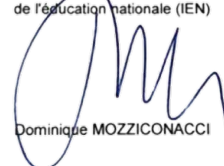
Madame NEDELLEC Magali, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Institut national des sciences appliquées de Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 04/06/2020

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le chef du bureau des concours des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, des bibliothèques, des ITRF et des personnels de direction, des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) et des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN)



Dominique MOZZICONACCI